



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
**Un Peuple – Un But – Une Foi**

---

**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE,  
DE L'EQUITE SOCIALE ET TERRITORIALE**

---



**RAPPORT DE SUIVI TRIMESTRIEL DE LA  
MISE EN ŒUVRE DU  
PLAN DE TRAVAIL DE L'ANNÉE 2019**

**QUATRIÈME TRIMESTRE 2019**

**Février 2020**

## **SOMMAIRE**

<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'AGENCE DE LA CMU.....</b>	<b>4</b>
<b>2. NIVEAU D'ATTEINTE DES PERFORMANCES DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2019 .....</b>	<b>5</b>
<b>2.1 Performances dans le cadre de l'appui à l'assurance maladie .....</b>	<b>5</b>
2.1.1    Les Adhérents et Bénéficiaires classiques couvertes par les mutuelles de santé communautaires.....	9
2.1.2    L'enrôlement des indigents et groupes vulnérables.....	9
2.1.3    La CMU-Elève .....	11
2.1.4    La CMU-Daara .....	11
2.1.5    L'enrôlement des enfants âgés de moins de cinq ans dans les mutuelles de santé.....	11
<b>2.2 Performances enregistrées dans le cadre de l'assistance médicale .....</b>	<b>12</b>
2.2.1    Initiative de gratuité des soins des enfants âgés de moins de cinq ans.....	12
2.2.2    Initiative de gratuité des soins des personnes âgées de 60 ans et plus.....	13
2.2.3    Initiative de gratuité de la césarienne.....	14
2.2.4    Initiative de gratuité de la dialyse.....	15
2.2.5    Effectivité du règlement des demandes de remboursement des initiatives de gratuité .....	16
<b>2.3 Performances enregistrées dans le cadre de la Communication.....</b>	<b>17</b>
<b>2.4 Performances sur le Pilotage et la Coordination.....</b>	<b>20</b>
2.4.1    Gestion et coordination .....	20
2.4.2    Gouvernance des organisations mutualistes .....	23
2.4.3    Appui des partenaires .....	26
<b>3. POINTS FORTS / ACQUIS .....</b>	<b>30</b>
<b>4. LEÇONS APPRISES / BONNES PRATIQUES .....</b>	<b>30</b>
<b>5. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET SOLUTIONS PROPOSÉES.....</b>	<b>30</b>
<b>6. PERSPECTIVES .....</b>	<b>33</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>34</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>36</b>
<b>ANNEXE 1 : Situation détaillée des bénéficiaires des mutuelles de santé à base communautaire .</b>	<b>36</b>
<b>ANNEXE 2 : Situation des bénéficiaires de l'ensemble des mutuelles de santé en 2019 .....</b>	<b>37</b>
<b>ANNEXE 3 : Situation des bénéficiaires des mutuelles de santé à jour de leur cotisation en 2019.</b>	<b>38</b>

## **LISTE DES TABLEAUX**

<b><u>Tableau 1: Présentation des performances de l'appui à l'assurance maladie</u></b>	<b>5</b>
<b><u>Tableau 2: situation de la gestion, par les services régionaux de la CMU, des factures de l'initiative de gratuité des soins des enfants de moins de cinq ans au quatrième trimestre 2019</u></b>	<b>12</b>
<b><u>Tableau 3: situation de la gestion, par les services régionaux de la CMU, des factures de l'initiative de gratuité des personnes âgées de 60 ans et plus au quatrième trimestre 2019</u></b>	<b>13</b>
<b><u>Tableau 4: situation de la gestion, par les services régionaux de la CMU, des factures de l'initiative de gratuité de la césarienne au quatrième trimestre 2019</u></b>	<b>14</b>
<b><u>Tableau 5: situation de la gestion de l'initiative de gratuité de la dialyse en 2019 au niveau national</u></b>	<b>15</b>
<b><u>Tableau 6: situation du règlement par l'Agence de la CMU des factures des initiatives de gratuité en 2019</u></b>	<b>16</b>
<b><u>Tableau 7: Résultats des activités de communication de proximité au trimestre 4 2019</u></b>	<b>17</b>
<b><u>Tableau 8 : Résultats des activités de communication de masse au quatrième trimestre 2019</u></b>	<b>18</b>
<b><u>Tableau 9 : performances sur le Community management au quatrième trimestre 2019</u></b>	<b>18</b>
<b><u>Tableau 10 : Situation du financement des activités de communication au quatrième trimestre 2019</u></b>	<b>20</b>
<b><u>Tableau 11 : Présentation des performances sur le Pilotage et la Coordination</u></b>	<b>20</b>
<b><u>Tableau 12 : Situation des agréments des organisations mutualistes</u></b>	<b>23</b>
<b><u>Tableau 13 : Situation des conventions signées entre les mutuelles de santé et les prestataires de services de santé</u></b>	<b>24</b>
<b><u>Tableau 14 : Situation des conventions signées entre les unions départementales de mutuelles de santé et les prestataires de services de santé</u></b>	<b>24</b>
<b><u>Tableau 15 : Situation du fonctionnement des instances de coordination et de suivi de la CMU au niveau opérationnel au quatrième trimestre</u></b>	<b>25</b>
<b><u>Tableau 16 : Situation des interventions des partenaires au niveau opérationnel</u></b>	<b>27</b>
<b><u>Tableau 17 : Plan de résolution des problèmes au quatrième trimestre 2019</u></b>	<b>30</b>

## **INTRODUCTION**

L'Agence de la Couverture Maladie Universelle, mise en place en janvier 2015, a pour mission principale de coordonner la mise en œuvre de la stratégie nationale de Couverture Maladie Universelle (CMU) qui se fait à travers principalement deux composantes que sont l'assurance maladie et l'assistance médicale. L'Agence de la CMU, pour assurer une opérationnalité de ses principales missions, a décliné ses objectifs dans un plan de développement institutionnel sur la période de 2017 à 2021. Pour un suivi régulier de ce dit plan, auquel est adossé un contrat de performance signé avec l'Etat du Sénégal, l'Agence élabore ses rapports de suivi trimestriel de la mise en œuvre de son plan de travail annuel.

Au quatrième trimestre de l'année 2019, pour un suivi de la composante assurance maladie, un état des lieux des organisations mutualistes à base communautaire a été effectué. L'objectif principal était de procéder à un contrôle et une vérification des données techniques, administratives, financières et comptables des mutuelles de santé et les unions départementales de mutuelles de santé, sur la période de Janvier 2017 au 30 septembre 2019, sur l'étendue du territoire national.

Au cours de ce quatrième trimestre 2019, il est enregistré un **taux de couverture de la population du Sénégal par les mutuelles de santé de 17,4%** pour un taux de pénétration de 42%, soit **2.816.408 bénéficiaires**.

Concernant le volet assistance médicale, les données des initiatives de gratuité ont pu être consolidées à travers les factures reçues et traitées au niveau des services déconcentrés de l'Agence de la CMU. Ainsi, au quatrième trimestre de l'année 2019, **251.293 cas** ont été pris en charge dans le cadre des initiatives de gratuité, dont **92%** correspondant aux cas d'enfants de moins de cinq ans.

Le présent rapport présente l'analyse détaillée des résultats enregistrés au cours de ce quatrième trimestre 2019 avec un accent particulier sur les activités phares exécutées et les points forts relevés avant de s'arrêter sur les leçons apprises, les principaux problèmes et les solutions proposées pour annoncer les perspectives à court et moyen termes.

## **1. RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'AGENCE DE LA CMU**

L'Agence de la Couverture Maladie Universelle, pour assurer sa mission, a défini deux objectifs stratégiques à travers son Plan de Développement à l'horizon 2021 :

- Étendre la couverture maladie de base à au moins 75% de la population du Sénégal d'ici la fin de l'année 2021.
- Renforcer la gouvernance de la CMU à travers le pilotage et la gestion de l'Agence.

Plus spécifiquement, il s'agira pour :

- ***L'objectif stratégique 1 : Etendre la couverture maladie de base à au moins 75% de la population du Sénégal d'ici 2021***

- 1.1 Amener la couverture du risque maladie à au moins 45% de la population générale à travers les mutuelles de santé communautaires d'ici 2021 ;
- 1.2 Relever à travers le renforcement des initiatives de gratuité existantes la couverture des soins de santé de toutes les personnes ciblées ;
- 1.3 Assurer par le biais des mutuelles de santé communautaires, la couverture maladie à tous les membres des ménages bénéficiaires du Programmes National de Bourses de Sécurité Familiale et des personnes détentrices de la carte d'égalité des chances.

➤ ***L'objectif stratégique 2 : Renforcer la gouvernance de la CMU à travers le pilotage et la gestion de l'Agence***

- 1.1 Assurer une mobilisation annuelle d'au moins 95% de l'ensemble des ressources allouées à l'Agence de la CMU ;
- 1.2 Améliorer le pilotage et la gestion de la CMU.

## **2. NIVEAU D'ATTEINTE DES PERFORMANCES DU QUATRIÈME TRIMESTRE 2019**

### **2.1 Performances dans le cadre de l'appui à l'assurance maladie**

L'Agence de la CMU pour ce dernier trimestre de l'année 2019, a effectué l'exercice de mise en cohérence des données de l'assurance maladie sur la base des résultats enregistrés lors de la mission de contrôle des données.

Les résultats déclinés ci-dessous, issus de cet exercice ont eu comme conséquence majeure une tendance à la baisse de certains indicateurs de performance de l'assurance maladie.

**Tableau 1: Présentation des performances de l'appui à l'assurance maladie**

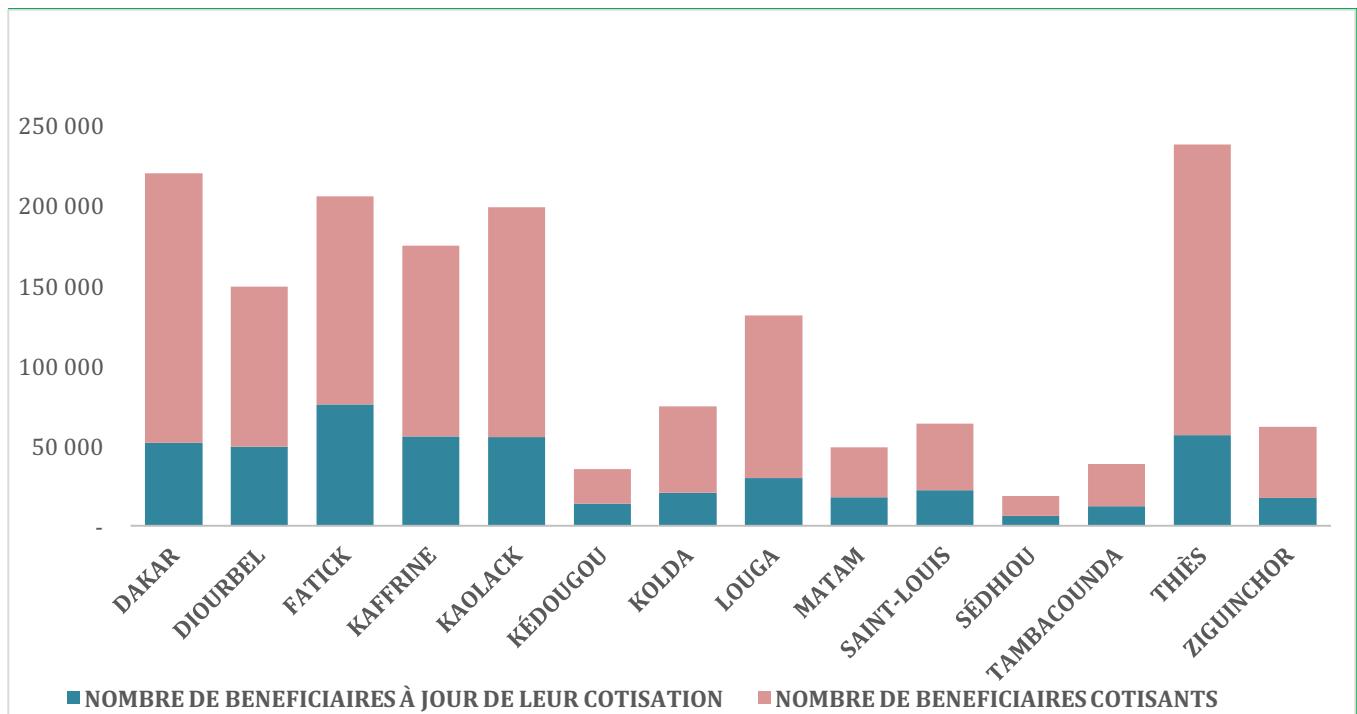
OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE PERFORMANCE			
		LIBELLÉ INDICATEURS	PERFORMANCE TROISIÈME TRIMESTRE 2019	VALEUR CIBLE EN 2019	VALEUR CIBLE ATTEINTE AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2019
Amener la couverture du risque maladie à au moins 51% de la population du Sénégal à travers les mutuelles de santé communautaires d'ici 2021	Au moins 51% de la population du Sénégal bénéficiant d'une couverture du risque maladie à travers les mutuelles de santé communautaires d'ici 2021	Taux de couverture de la population du Sénégal par les mutuelles de santé	19%	32%	17,4%

	<b>Au moins 80% de la population cible des mutuelles de santé du Sénégal bénéficient d'une couverture du risque maladie à travers les organisations mutualistes d'ici 2021</b>	Taux de pénétration des mutuelles de santé	<b>45,8%</b>	<b>95%</b>	<b>42%</b>
	<b>Au moins 90% des membres de certaines catégories spécifiques de population bénéficient d'une couverture du risque maladie à travers les organisations mutualistes d'ici 2021</b>	Proportion d'élèves enrôlés dans les mutuelles de santé	<b>16,6%</b>	<b>70%</b>	<b>12%</b>
	<b>Au moins 95% des mutuelles de santé et leurs structures faitières sont fonctionnels</b>	Proportion de mutuelles de santé fonctionnelles	<b>97%</b>	<b>100%</b>	<b>96%</b>
		Proportion d'Unions Départementales des Mutuelles de santé (UDMS) fonctionnelles	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
	<b>Toutes les mutuelles de santé ont signé des conventions avec les prestataires de services de santé</b>	Proportion de structures sanitaires publiques de base ayant signé une convention au moins avec une mutuelle de santé	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
		Proportion d'officines ayant signé des conventions avec les organisations mutualistes	<b>63%</b>	<b>60%</b>	<b>68%</b>

		<b>Proportion d'Etablissements publics de santé (EPS) ayant signé une convention avec les unions départementales de mutuelles de santé</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
		<b>Proportion de mutuelles de santé ayant signé une convention avec l'ensemble des structures publiques de santé de sa zone de couverture</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Assurer par le biais des mutuelles de santé communautaires la couverture du risque maladie des indigents et personnes vulnérables</b>	Au moins 95% des bénéficiaires du Programme national de bourse de sécurité familiale (PNBSF) bénéficient d'une couverture du risque maladie à travers les mutuelles de santé	Pourcentage de bénéficiaires du Programme national de bourse de sécurité familiale (PNBSF) enrôlés dans les mutuelles de santé	<b>52,4%</b>	<b>95%</b>	<b>55,4%</b>
	Au moins 95% des titulaires de la carte d'égalité des chances bénéficient d'une couverture du risque maladie à travers les mutuelles de santé	Pourcentage des détenteurs de la Carte d'Egalité des Chances enrôlé ayant dans les mutuelles de santé	<b>39%</b>	<b>95%</b>	<b>45%</b>

Le taux de couverture du risque maladie à travers les mutuelles de santé est de **17,4%** ce quatrième trimestre 2019, représentant la couverture du risque maladie de **2.816.407** personnes dont **2.500.197** par les mutuelles de santé communautaires et **316.210** personnes par les mutuelles de santé au premier franc d'envergure nationale (définis à partir de la base de données disponible au niveau de l'Agence de la CMU).

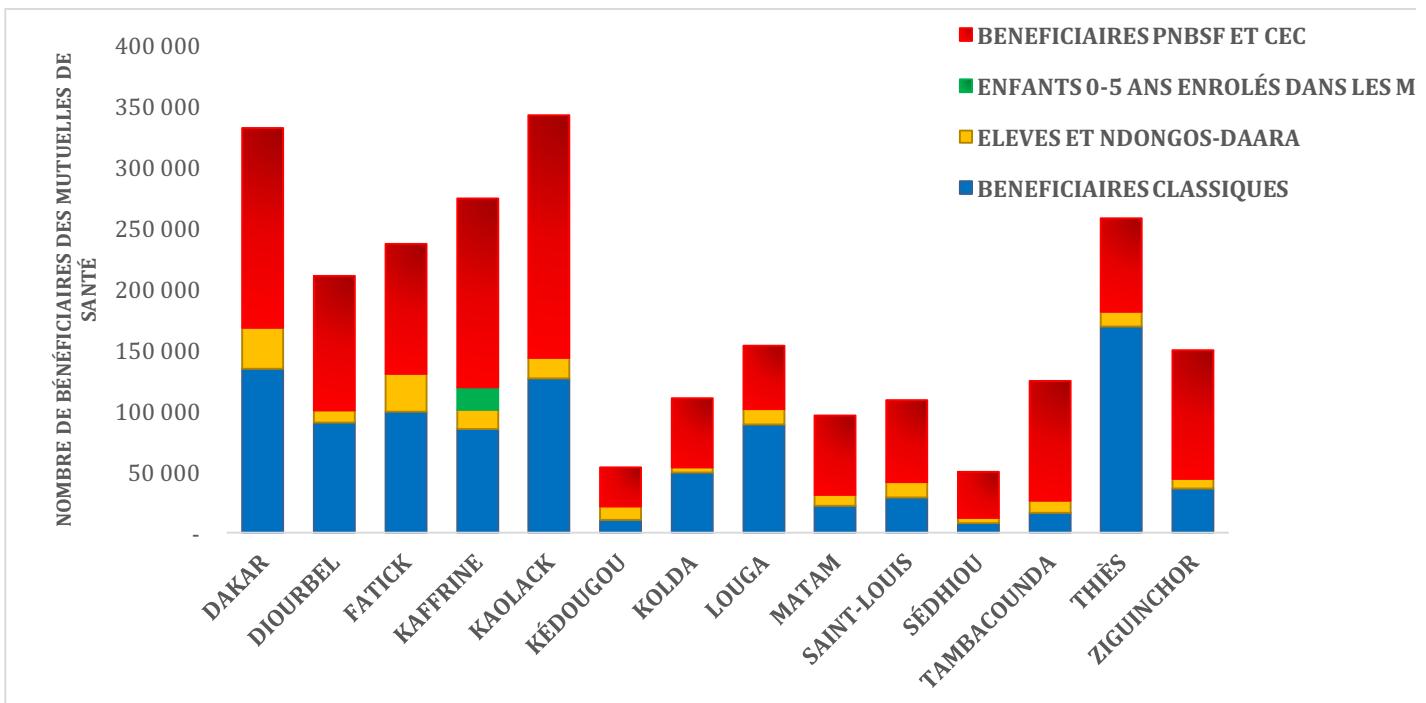
Sur ces 2.816.407 bénéficiaires enregistrés au niveau des mutuelles de santé à base communautaire, seuls **503.428 bénéficiaires sont à jour de leur cotisation**, soit 20%.



**Figure 1 : Répartition des bénéficiaires à jour de leurs cotisations par région en 2019**

Le taux de pénétration, quant à lui, est passé de 45,8% à **42%**, soit une régression de 3,8 points correspondant à **275.698** bénéficiaires. Cette situation pourrait s'expliquer par la mise à jour des bases de données des bénéficiaires des mutuelles de santé effectuée lors de la mission de vérification sur site organisée par les équipes de l'Agence de la CMU. En effet, les bases de données des mutuelles de santé ont été nettoyées, les doublons et autres erreurs d'enregistrement éliminés. Cet exercice aura eu comme principale conséquence la baisse du nombre de bénéficiaires effectivement enregistrés.

L'Etat du Sénégal, à travers sa politique sociale, assure la prise en charge financière intégrale (100%) des soins de santé des personnes indigentes et vulnérables à travers les organisations mutualistes à base communautaire. Il s'agit plus spécifiquement, des bénéficiaires du Programme national de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF) et des détenteurs de la Carte d'Egalité des Chances (CEC) enrôlés dans les mutuelles de santé. Cette catégorie particulière de bénéficiaires représente **53%** des bénéficiaires totaux enregistrés au niveau des mutuelles de santé communautaires à l'échelle nationale au quatrième trimestre contre 51% au troisième trimestre 2019, soit une hausse de 2 points.



**Figure 2 : Répartition des types de bénéficiaires des mutuelles de santé par région en 2019**

### **2.1.1 Les Adhérents et Bénéficiaires classiques couvertes par les mutuelles de santé communautaires**

Les adhésions volontaires (bénéficiaires classiques) constituent un élément d'appréciation de la perception des populations sur les mutuelles de santé et de la progression de leur niveau de pénétration. C'est dans ce sens que les bénéficiaires classiques font l'objet d'un suivi particulier.

Le nombre d'adhérents classiques dans les mutuelles de santé communautaires est passé de 410.014 au troisième trimestre à **341.848** adhérents au quatrième trimestre 2019, soit une baisse de **68.166** adhérents. Le nombre de bénéficiaires classiques couverts par les mutuelles de santé communautaires, quant à lui a connu la même tendance, le nombre est passé de 1.075.371 au troisième trimestre à **936.528** au quatrième trimestre 2019, dont 363.887 à jour de leur cotisation, soit **39%**.

Cette tendance générale à la baisse entre le troisième et le quatrième trimestre 2019, comme susmentionné, fait suite à l'apurement des bases de données des mutuelles de santé à base communautaire, suite à la mission de contrôle et de vérification organisée par l'Agence de la CMU.

Les 316.210 bénéficiaires des mutuelles d'envergure nationale au premier franc, quant à eux restent inchangés car la base n'a pas encore subi de mise à jour.

### **2.1.2 L'enrôlement des indigents et groupes vulnérables**

L'enrôlement des groupes vulnérables dans les mutuelles de santé et leur accès aux soins de santé constituent une dimension importante de la politique de Couverture Maladie Universelle. À travers cet objectif, il s'agit d'améliorer l'accès des personnes démunies et vulnérables à des soins de santé de

qualité à travers les mutuelles de santé dans le cadre d'un système de tiers payant.

Pour l'heure, cette cible est essentiellement constituée des personnes bénéficiaires du PNBSF et des détenteurs de la CEC. L'objectif de 2019 est d'enrôler 51.482 titulaires de la CEC de la première à la troisième vague et 2.349.610 bénéficiaires du PNBSF (304.774 pour la première génération, 434.505 pour la deuxième, 743.663 pour la troisième et 866.668 pour la quatrième génération) soit 290.078 ménages.

Le quatrième trimestre 2019 a vu la révision de la cible de bénéficiaires de la quatrième génération du PNBSF par la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité nationale (DGPSN). En effet, la base de bénéficiaires de la quatrième génération du PNBSF à enrôler dans les mutuelles de santé a été revue et passe de 1.185.396 à 866.668 bénéficiaires.

#### **2.1.2.1 L'enrôlement des bénéficiaires du PNBSF**

Le nombre de bénéficiaires du Programme National de Bourses de Sécurité familiale effectivement enrôlés dans les mutuelles de santé communautaires au quatrième trimestre 2019 est de **1.301.394** bénéficiaires correspondant à **195.896 ménages**. Ainsi le niveau d'enrôlement de ces bénéficiaires du PNBSF par rapport à la cible globale de 2019 (qui pour rappel est de 2.349.610 bénéficiaires pour 290.078 ménages) est de **55,4%**.

Ce résultat s'explique en grande partie par le démarrage timide de l'enrôlement des bénéficiaires de la quatrième génération du PNBSF dans les mutuelles de santé.

#### **2.1.2.2 L'enrôlement des détenteurs de la Carte d'Egalité des Chances**

L'enrôlement des titulaires de la Carte d'Egalité des Chances est passé de 20.251 bénéficiaires au troisième trimestre à **23.123** bénéficiaires au quatrième trimestre 2019 sur un objectif de 51.482 titulaires, soit un niveau d'enrôlement de **45%** durant ce quatrième trimestre de 2019.

Un des constats principaux dans la répartition des bénéficiaires des mutuelles de santé est que la proportion de bénéficiaires du PNBSF et de détenteurs de la CEC, par rapport à l'ensemble des bénéficiaires des mutuelles de santé, dépasse largement la moyenne nationale, qui pour rappel est de 53% en 2019. Seules les régions de Thiès, Louga, Fatick et Dakar ont vu leur nombre de bénéficiaires classiques être majoritaire dans les mutuelles de santé. Dans ces régions, les bénéficiaires du PNBSF et les détenteurs de la CEC ne représentent respectivement que 30%, 34%, 45% et 49% des bénéficiaires totaux des mutuelles de santé à base communautaire.

#### **2.1.2.3 L'enrôlement des indigents autres que les bénéficiaires du PNBSF et détenteurs de la CEC**

Le nombre de personnes indigentes dont les cotisations sont prises en charge par les collectivités territoriales, les ONG et les mécènes passe de 10.823 à **29.648 bénéficiaires** au quatrième trimestre 2019, soit une hausse de 18.825 nouveaux bénéficiaires indigents. Des activités d'information et de sensibilisation ont été menées par les Services régionaux auprès de « Bonne volonté » dans ce sens

pour la prise en charge de cette catégorie de bénéficiaires des mutuelles de santé.

#### **2.1.3 La CMU-Elève**

Le taux de couverture des élèves dans le cadre de l'initiative CMU-Elève enregistré durant ce dernier trimestre 2019 est de **12%** de la cible initiale. Ainsi, le nombre d'élèves inscrits dans les mutuelles de santé est passé de 267.469 au troisième trimestre à **189.342** au dernier trimestre de l'année 2019.

Cette baisse conséquente de 85.127 élèves entre le troisième et le quatrième trimestre 2019 pourrait aussi s'expliquer par l'apurement des bases de données, comme annoncé plus haut, mais surtout par les lenteurs dans le renouvellement des cotisations des élèves au niveau des mutuelles de santé. Des efforts supplémentaires sont à consentir pour la relance de ce programme et pour le maintien des élèves dans les mutuelles de santé. Des activités d'information et de plaidoyer doivent être orientées auprès des parents d'élèves, des autorités académiques et administratives afin que ce programme puisse connaître un succès dans le cadre de la promotion de la santé en milieu scolaire.

#### **2.1.4 La CMU-Daara**

Au quatrième trimestre 2019, il est dénombré **1.988** « ndongos Daara » au niveau des mutuelles de santé des régions de Dakar, Fatick, Kaffrine, Kaolack et Louga essentiellement, dont 65% dans les régions de Kaffrine et Louga (avec respectivement 714 et 577 ndongos Daara en 2019).

#### **2.1.5 L'enrôlement des enfants âgés de moins de cinq ans dans les mutuelles de santé**

L'Agence de la CMU, dans le cadre de la mise en œuvre de ses nouvelles orientations relatives à l'intégration des initiatives de gratuité dans les mutuelles de santé, a développé avec le concours de la Banque Mondiale (BM), à travers le Projet Financement Santé et Nutrition (PFSN), un projet pilote dans le Département Kaffrine dénommé « *Prise en charge financière des soins de santé des enfants âgés de moins de cinq (5) ans et des bénéficiaires du programme national de bourse de sécurité familiale (PNBSF) à travers le système d'assurance maladie à base communautaire (CMU)* ».

Lancé en Avril 2019, ce projet a permis aux 09 mutuelles de santé du Département de Kaffrine d'enrôler **18.175 enfants de moins de cinq ans**, ce qui aura impacté positivement le niveau de pénétration des populations aux mutuelles de santé de la Région.

## **2.2 Performances enregistrées dans le cadre de l'assistance médicale**

Dans le cadre de la mise en œuvre du volet assistance médicale de la stratégie de Couverture Maladie Universelle, l'Agence de la CMU procède au niveau déconcentré, à travers ses services régionaux, à un contrôle des demandes de remboursement des initiatives de gratuité, avant leur transmission au niveau central pour validation finale et règlement.

Les changements dans le cadre organisationnel de l'Agence de la CMU, qui pour un renforcement et une meilleure définition de la mission de contrôle a vu la création d'une nouvelle direction du contrôle médical ayant entraîné l'affectation au niveau de cette direction des médecins responsables d'unité d'assistance médicale des services régionaux, explique la quasi absence de données de l'assistance médicale dans les résultats enregistrés et analysés par certains services régionaux de l'Agence de la CMU durant les trois premiers trimestres de l'année. Ce quatrième trimestre aura permis de capitaliser les données des différentes initiatives de gratuité.

Ainsi la situation du traitement des factures des initiatives de gratuité a permis d'enregistrer, durant ce quatrième trimestre 2019 les résultats suivants : **251.293 cas pris en charge, validés au niveau régional, dans le cadre des initiatives de gratuité, dont 231.843 cas d'enfants de moins de cinq, 12.291 cas de personnes âgées de 60 ans et plus, 6.530 femmes ayant bénéficié de la césarienne et 688 personnes dans le cadre de la gratuité de la dialyse dans les structures publiques.**

### **2.2.1 Initiative de gratuité des soins des enfants âgés de moins de cinq ans**

***Tableau 2: situation de la gestion, par les services régionaux de la CMU, des factures de l'initiative de gratuité des soins des enfants de moins de cinq ans au quatrième trimestre 2019***

REGIONS	INITIATIVE DE GRATUITÉ DES SOINS DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS						
	Montant des factures reçues	Nombre de cas des factures reçues (consultés +vaccinés)	Nombre de cas d'enfants de moins de 5 ans consultés (Factures validées)	Nombre de cas d'enfants de moins de 5 ans vaccinés (Factures validées)	Montant total validé de la gratuité de la consultation des moins de 5 ans (FCFA)	Montant total validé de la gratuité de la vaccination (FCFA)	
DAKAR	139 318 200	105 287	49 814	51 836	131 487 100	5 183 600	
DIOURBEL	-	-	-	-	-	-	
FATICK	-	-	-	-	-	-	
KAFFRINE	320 000	160	160	-	320 000	-	
KAOLACK	41 038 100	54 301	23 660	30 641	37 974 600	3 064 100	
KÉDOUGOU	-	-	-	-	-	-	
KOLDA	35 302 800	235	235	-	35 302 800	-	
LOUGA	35 890 200	22 912	13 061	9 437	34 307 700	943 700	

<b>MATAM</b>	5 585 500	6 458	4 278	2 180	5 367 500	218 000
<b>SAINT-LOUIS</b>	-	-	-	-	-	-
<b>SÉDHIOU</b>	-	-	-	-	-	-
<b>TAMBACOUNDA</b>	-	-	-	-	-	-
<b>THIÈS</b>	45 019 000	46 541	19 883	26 658	42 201 000	2 665 800
<b>ZIGUINCHOR</b>	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>302 473 800</b>	<b>235 894</b>	<b>111 091</b>	<b>120 752</b>	<b>286 960 700</b>	<b>12 075 200</b>

Durant ce quatrième trimestre 2019, seules sept (07) régions ont pu présenter la situation du traitement des demandes de remboursement de l'initiative de gratuité des enfants âgées de moins de cinq ans.

Concernant toujours cette initiative, il convient de souligner que les cas enregistrés durant ce quatrième trimestre, au nombre de 231.843 cas, ne représentent que 12% des cas enregistrés durant l'année dans toutes les régions, avec 1.965.881 cas d'enfants de moins de cinq ans dont 1.004.898 cas d'enfants consultés et 960.983 cas d'enfants vaccinés.

## **2.2.2 Initiative de gratuité des soins des personnes âgées de 60 ans et plus**

**Tableau 3: situation de la gestion, par les services régionaux de la CMU, des factures de l'initiative de gratuité des personnes âgées de 60 ans et plus au quatrième trimestre 2019**

REGIONS	INITIATIVE DE GRATUITÉ DES SOINS DES PERSONNES ÂGÉES DE 60 ANS ET PLAS (PLAN SESAME)			
	Montant des factures reçues	Nombre de cas portant sur les factures reçues	Nombre de cas de personnes de 60 ans et plus bénéficiaires de la gratuité (Factures validées)	Montant total validé du Plan Sésame (FCFA)
<b>DAKAR</b>	748 298 920	14 747	34	11 763 500
<b>DIOURBEL</b>	-	-	-	-
<b>FATICK</b>	-	-	-	-
<b>KAFFRINE</b>	2 754 500	101	101	2 754 500
<b>KAOLACK</b>	122 075 300	7 367	7 353	121 796 800
<b>KÉDOUGOU</b>	-	-	-	-
<b>KOLDA</b>	3 132 225	481	481	3 132 225
<b>LOUGA</b>	13 493 000	2 303	583	13 493 000
<b>MATAM</b>	23 299 500	1 414	1 408	23 139 500
<b>SAINT-LOUIS</b>	3 999 375	469	465	3 964 875
<b>SÉDHIOU</b>	-	-	-	-
<b>TAMBACOUNDA</b>	269	5 921 000	269	5 921 000

<b>THIÈS</b>	16 083 200	1 390	1 331	14 163 700
<b>ZIGUINCHOR</b>	19 528 680	925	266	5 269 170
<b>TOTAL</b>	<b>952 664 969</b>	<b>5 950 197</b>	<b>12 291</b>	<b>205 398 270</b>

Au quatrième trimestre 2019, seules les régions de Diourbel, Fatick, Kédougou et Sédiou n'ont pu présenter la situation du traitement des demandes de remboursement de l'initiative de gratuité des personnes âgées de 60 ans et plus. Il convient de soulever que l'effectivité de la mise en œuvre de cette initiative de gratuité dans certaines régions comme Sédiou et Kédougou a toujours posé problème.

Les 12.291 cas validés par les services déconcentrés de l'Agence de la CMU durant ce trimestre, représentent 30% des cas enregistrés durant l'année sur l'étendue du territoire national, avec 40.584 cas de personnes âgées de 60 ans et plus en 2019. Seuls 20% du montant initial facturé est validé par les services de l'Agence de la CMU, soit un montant de 205.398.270 FCFA pour les 12.291 cas de personnes âgées de 60 ans et plus au quatrième trimestre 2019. Cette situation illustre largement les problèmes rencontrés dans le système de facturation en vigueur dans les structures de santé. C'est dans ce cadre que l'Agence de la CMU est dans un processus de déploiement de mécanismes pouvant renforcer le ciblage des bénéficiaires de cette initiative de gratuité, mais aussi de facturation qui serait en phase avec les procédures en vigueur dans le cadre de la gestion des initiatives de gratuité de la CMU.

### ***2.2.3 Initiative de gratuité de la césarienne***

**Tableau 4: situation de la gestion, par les services régionaux de la CMU, des factures de l'initiative de gratuité de la césarienne au quatrième trimestre 2019**

REGION	INITIATIVE DE GRATUITÉ DE LA CÉSARIENNE			
	Montant des factures reçues	Nombre de cas portant sur factures reçues	Nombre de cas Validés (Factures validées)	Montant total validé de la gratuité de la césarienne (FCFA)
<b>DAKAR</b>	125 290 000	1 474	1 474	125 290 000
<b>DIOURBEL</b>	-	-	-	-
<b>FATICK</b>	-	-	-	-
<b>KAFFRINE</b>	7 565 500	89	89	7 565 000
<b>KAOLACK</b>	112 370 000	1 322	1 322	112 370 000
<b>KÉDOUGOU</b>	-	-	-	-
<b>KOLDA</b>	14 926 000	154	154	13 090 000
<b>LOUGA</b>	15 045 000	177	177	15 045 000
<b>MATAM</b>	24 055 000	283	283	24 055 000
<b>SAINT-Louis</b>	48 875 000	575	562	47 770 000
<b>SÉDHIOU</b>	-	-	-	-
<b>TAMBACOUNDA</b>	-	-	-	-

<b>THIÈS</b>	90 525 000	1 065	1 044	88 740 000
<b>ZIGUINCHOR</b>	121 635 000	1 431	1 425	121 125 000
<b>TOTAL</b>	<b>560 286 500</b>	<b>6 570</b>	<b>6 530</b>	<b>555 050 000</b>

L'initiative de gratuité de la césarienne, aura permis la prise en charge de 6.530 cas au quatrième trimestre de l'année 2019, sur les 18.996 cas enregistrés durant l'année.

Il convient de souligner que les régions de Diourbel, Fatick, Sédiou et Tambacounda n'ont ceci dit pas transmis de données sur cette initiative de gratuité, au quatrième trimestre 2019.

#### ***2.2.4 Initiative de gratuité de la dialyse***

**Tableau 5: situation de la gestion de l'initiative de gratuité de la dialyse en 2019 au niveau national**

REGIONS	INITIATIVE DE GRATUITÉ DE LA DIALYSE		
	STRUCTURES DE SOINS	NOMBRE DE PATIENTS DE LA COHORTE	NOMBRE DE PATIENTS SUR LISTE D'ATTENTE
DAKAR	EPS 3 HPD	23	67
	EPS 3 HALD-HD	102	-
	EPS 3 HOGGY	43	180
	EPS 1 BAUDOUIN	26	267
	EPS 3 PIKINE	48	131
	EPS 3 HMO	42	-
	CLINIQUE SALIOU FALL (structure publique)	NA (Transférés à EPS 3 Pikine)	NA
	ICP (ex ASSOFAL) structure privée	46	0
DIOURBEL	EPS 2 H. LUBKE	30	65
	EPS 3 FAWZEINI	30	37
	EPS 1 NDAMATOU DE TOUBA	20	53
FATICK	EPS 2 FATICK	7	40
KAFFRINE	NA	NA	NA
KAOLACK	EPS 2 KAOLACK	43	75
KÉDOUGOU	NA	NA	NA
KOLDA	NA	NA	NA
LOUGA	EPS 2 LOUGA	42	57

<b>MATAM</b>	<b>EPS 2 MATAM</b>	29	48
<b>SAINT-LOUIS</b>	<b>EPS 2 SAINT LOUIS</b>	31	-
<b>SÉDHIOU</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>
<b>TAMBACOUNDA</b>	<b>EPS 2 TAMBA</b>	47	9
<b>THIÈS</b>	<b>EPS 2 THIES</b>	52	222
<b>ZIGUINCHOR</b>	<b>EPS 2 ZIGUINCHOR</b>	27	4
<b>TOTAL</b>		<b>688</b>	<b>1 255</b>

**688 patients** ont pu bénéficier de la prise en charge gratuite de la dialyse dans les structures de santé, dont **642 dans les structures publiques et 46 dans le privé** (subvention partielle).

Au quatrième trimestre 2019, l'Agence de la CMU a exécuté **3.169.506.818 FCFA** pour le règlement des factures liées à cette initiative de gratuité.

Concernant cette initiative de gratuité, il est important de retenir que pour l'heure, la cohorte suivie au Sénégal dans le cadre de la CMU est de 688 patients, pour 305 générateurs disponibles sur l'étendue du territoire national et 1.255 patients sont pour l'instant sur liste d'attente.

#### **2.2.5 Effectivité du règlement des demandes de remboursement des initiatives de gratuité**

**Tableau 6: situation du règlement par l'Agence de la CMU des factures des initiatives de gratuité en 2019**

<b>INITIATIVES DE GRATUITÉ</b>	<b>MONTANTS PAYÉS (F CFA)</b>
GRATUITÉ SOINS 60 ANS ET PLUS	2 262 848 198
GRATUITÉ CESARIENNE	1 454 668 000
GRATUITÉ SOINS 0-5 ANS	861 719 353
GRATUITÉ DE LA DIALYSE	3 169 506 818
<b>TOTAL</b>	<b>7 748 742 369</b>

Le tableau ci-dessus présente la répartition des paiements effectués par l'Agence au profit des structures de santé par type d'initiatives de gratuité. En 2019, l'Agence de la CMU a exécuté **7.748.742.369 FCFA**, au profit des structures de santé.

Sur les **3 169 506 818 FCFA** de dépenses totales pour la gratuité Dialyse en 2019 (sur un budget prévisionnel de 4.000.000.000 FCFA), les **2.773.616.818 F CFA** sont destinés à la PNA, soit 88 % du total des dépenses, alors que les **395.890.000 F CFA** restants sont destinés aux autres structures, soit 12% des dépenses en dialyse en 2019.

Les contrôles sur site, qui portent sur l'effectivité des prestations des initiatives de gratuité effectués par la Direction du Contrôle Médical pourront aider à faire la situation sur la conformité des factures restantes avant règlement par l'Agence.

## **2.3 Performances enregistrées dans le cadre de la Communication**

Au cours de ce dernier trimestre de l'année 2019, les activités de communication ont fait focus sur la redynamisation du processus de mise en œuvre de la CMU-élève à travers le pays. Les activités de communication de proximité ont été privilégiées. Les difficultés de mobilisation des ressources pour le financement des activités de communication de masse ont, pour la plupart, orienté cette démarche.

**Tableau 7: Résultats des activités de communication de proximité au trimestre 4 2019**

RÉGIONS	COMMUNICATION DE PROXIMITÉ							
	Nombre de visites à domicile (VAD)	Nombre personnes touchées par les VAD	Nombre de causeries	Nombre de personnes touchées par les causeries	Nombre d'activités de plaidoyer organisées	Nombre de personnes influentes rencontrées dans le cadre du plaidoyer	Nombre de caravanes organisées	Nombre de communes couvertes par les caravanes
<b>DAKAR</b>	14 080	70 400	-	-	16	53	-	-
<b>DIOURBEL</b>	212	636	23	551	6	2	2	1
<b>FATICK</b>	449	6 016	-	-	-	-	-	-
<b>KAFFRINE</b>	1 204	5 888	153	2 055	14	45	12	16
<b>KAOLACK</b>	3 238	25 076	475	12 013	165	491	14	15
<b>KEDOUGOU</b>	-	-	6	293	10	17	-	-
<b>KOLDA</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>LOUGA</b>	8 850	9 545	1 770	24 270	-	-	17	17
<b>MATAM</b>	6 751	21 821	172	11 574	16	24	8	4
<b>SAINT-LOUIS</b>	333	1 124	41	1 380	17	35	-	-
<b>SÉDHIOU</b>	106	85	20	625	-	-	-	-
<b>TAMBACOUNDA</b>	3 770	29 932	42	735	224	131	-	-
<b>THIÈS</b>	936	1 349	15	255	10	17	-	-
<b>ZIGUINCHOR</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>39 929</b>	<b>171 872</b>	<b>2 717</b>	<b>53 751</b>	<b>478</b>	<b>815</b>	<b>53</b>	<b>53</b>

Contrairement au trimestre précédent, le quatrième trimestre de 2019 a vu la relance des activités de communication de proximité. Ainsi, 39.929 visites à domicile ont été effectuées et ont permis de toucher **171.872 personnes**. De même, 2.717 causeries ont été menées et ont permis de toucher **53.751 personnes**. Les activités de plaidoyer, au nombre de 478 ont touché **815 personnes influentes**. Parallèlement, 53 caravanes ont été organisées dans la Région de Kaffrine, Kaolack, Louga, Matam et Diourbel couvrant 53 communes.

Dans la région de Dakar, le Service régional a mis l'accent sur les activités de plaidoyer à l'endroit des Inspecteurs d'Académie (IA), Inspecteurs de l'Education et de la Formation (IEF) dont trois (3) IA et 11 IEF pour la mise en œuvre de la CMU-élève. Dans le même sillage, la région de Kaolack a mis l'accent sur les visites à domicile.

Les thèmes abordés lors de ces activités de communication de proximité ont tourné autour de la CMU-élève, des avantages de l'adhésion aux mutuelles de santé et des paquets offerts entre autres.

**Tableau 8 : Résultats des activités de communication de masse au quatrième trimestre 2019**

RÉGIONS	COMMUNICATION DE MASSE					
	Nombre d'émissions radio sur la CMU	Nombre de départements couverts par les émissions radio	Nombre d'émissions télévisées sur la CMU ( <i>y compris les publicités</i> )	Nombre de départements couverts par les émissions télévisées	Nombre de spots diffusés	Nombre de départements couverts par les spots
DAKAR	3	1	-	-	-	-
DIOURBEL	3	1	-	-	30	1
FATICK	-	-	-	-	-	-
KAFFRINE	2	1	-	-	-	2
KAOLACK	1	1	-	-	15	1
KEDOUGOU	-	-	-	-	-	-
KOLDA	-	-	-	-	-	-
LOUGA	32	3	-	-	450	3
MATAM	3	1	-	-	-	-
SAINT-LOUIS	2	2	-	-	10	1
SÉDHIOU						
TAMBACOUNDA	2	1	-	-	30	1
THIÈS	-	-	1	3	-	-
ZIGUINCHOR	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>535</b>	<b>9</b>

Sur l'ensemble du territoire national, 48 émissions radio sur la CMU ont été animées couvrant onze (11) départements. Dans les régions de Fatick, Kédougou, Thiès et Ziguinchor, aucune activité de communication de masse n'a pu être exécutées durant ce quatrième trimestre 2019 due en partie aux difficultés de mobilisation de ressources financières.

Les données concernant les régions de Kolda et de Sédiou ne sont quant à elles pas disponibles.

Les thèmes abordés ont tourné autour des avantages de l'adhésion dans les mutuelles de santé et de la CMU-élève.

**Tableau 9 : performances sur le Community management au quatrième trimestre 2019**

TYPES DE PLATEFORME	COMMUNITY MANAGEMENT		
	Nombre de vues	Nombre de mentions	Nombre d'interactions
Facebook	195	36.769	19.968

Twitter	16.600	747	86
YouTube	110.307	1.459	205.302
<b>TOTAL</b>	<b>1.129.832</b>	<b>37.403</b>	<b>162.493</b>

Il s'agit, dans cette rubrique, de mesurer grâce aux outils statistiques mis à disposition par les plateformes, l'engagement de ses dernières, c'est-à-dire le nombre et la nature des interactions entre les principales pages réseaux sociaux (essentiellement Facebook et Twitter) et le public cible.

Cet engagement est déterminé, de manière résumée, par les indicateurs que sont :

- la portée (le nombre de vues sur la page et/ou sur des contenus associés à savoir publications, partages, publicités etc.) ;
- les mentions « j'aime », « like » ou « follow » (le nombre de personnes ayant « aimé » (Facebook) ou « abonnés » (Twitter) aux pages de l'Agence de la CMU) ;
- les interactions (le nombre de réactions, de commentaires, de partages etc. laissés par le public sur les pages de l'Agence).

Ainsi, il est recensé, en termes de portée :

- 195.017 vues de Publications du 1er octobre au 31 décembre 2019 pour Facebook, soit une moyenne de 2.143 vues par jour, sur 91 jours, pour le contenu ;
- 18.100 vues du 1er octobre au 31 décembre 2019 pour Twitter ;
- 104.616 vues pour la page YouTube entre le 1er octobre et le 31 décembre 2019.

En termes de mentions à la date du 31 décembre 2019, il est dénombré :

- 36.697 « j'aime » sur la page Facebook ;
- 553 « abonnés » au compte Twitter ;
- 1.262 « abonnés » sur la page YouTube.

En ce qui concerne les interactions, les pages de l'Agence de la CMU ont enregistré au quatrième trimestre 2019 :

- 16.451 interactions (commentaires, réactions et partages sur Facebook) ;
- 12 retweets, 15 clics (vers le site) et 56 « j'aime » gagnés pour Twitter ;
- 191.064 minutes visionnées sur la page YouTube ;
- 1.736 minutes visionnées sur la page Facebook.

S'agissant des thèmes abordés, il est question pour l'essentiel, de la constitution en temps réel du pressbook digital de l'Agence de la CMU, à savoir du reporting de tout contenu médiatique produit sur l'Agence (actualité/presse) et de la vulgarisation des activités menées par les Services régionaux, parmi les différentes actions de communication institutionnelle de l'Agence.

**Tableau 10 : Situation du financement des activités de communication au quatrième trimestre 2019**

REGIONS	Montant total prévu pour les activités de com. de proximité (FCFA)	Montant total exécuté pour les activités de com. de proximité (FCFA)	Sources de financement (pourcentage par type de source)	Montant total prévu pour les activités com. de masse (FCFA)	Montant total exécuté pour les activités de com. de masse (FCFA)	Sources de financement (pourcentage par type de source)
DAKAR	26 400 000	26 400 000	USAID/Abt	200 000	200 000	USAID/Shops+
DIOURBEL	-	-		915 000	915 000	JICA
KAFFRINE	7 375 000	7 375 000	Save The Children	-	-	-
KAOLACK	2 140 000	1 015 000	USAID/Abt	75 000	50 000	Mutuelles de santé
TAMBACOUNDA	30 000	30 000	JICA	240 000	240 000	JICA
<b>TOTAL</b>	<b>35 945 000</b>	<b>34 820 000</b>	<b>-</b>	<b>1 430 000</b>	<b>1 405 000</b>	

La plupart des activités de communication de proximité ont été appuyées par l'USAID à travers Abt Associates à travers les programmes RSS plus et Shops Plus ; Save the Children au niveau de la région de Kaffrine et de la JICA à travers le projet Doolel CMU.

Par ailleurs, le budget exécuté du Community management, sur la page Facebook, est de 15 USD soit 8.912 FCFA (taux de conversion USD vers CFA peut varier) constituant le reliquat du restant du budget alloué dans le cadre du partenariat entre l'Agence de la CMU et People Input.

## **2.4 Performances sur le Pilotage et la Coordination**

### **2.4.1 Gestion et coordination**

**Tableau 11 : Présentation des performances sur le Pilotage et la Coordination**

OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE PERFORMANCE					
		Libellé des Indicateurs	Cible annuelle prévue	Niveau d'atteinte du quatrième trimestre 2019	Performance trimestre précédent	Ecart entre la cible annuelle et le trimestre 4	Responsable
OS 2.2 : Renforcer le pilotage et la gestion de la CMU	Les populations du pays sont sensibilisées sur le programme de CMU lors des activités de	Nombre de personnes touchées lors des activités de communication de proximité sur le	4 000 000	226 438	122 245	- 3 773 562	Direction des Opérations

OBJECTIFS	RESULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE PERFORMANCE					
		Libellé des Indicateurs	Cible annuelle prévue	Niveau d'atteinte du quatrième trimestre 2019	Performance trimestre précédent	Ecart entre la cible annuelle et le trimestre 4	Responsable
	<b>communication de proximité</b>	programme de la CMU					
	<b>Le système informatisé de gestion de la CMU est opérationnel à tous les niveaux de l'Agence de la CMU et est performant</b>	Niveau d'exécution de la transformation digitale de l'Agence de la CMU à travers le Plan Directeur Informatique	100%	<b>95%</b>	95%	<b>-5</b>	DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION
		Niveau de mise en oeuvre du système intégré de gestion de la CMU (SIGICMU)	80%	<b>71%</b>	<b>71%</b>	<b>-9</b>	DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION
	<b>Le cadre de suivi et évaluation de la CMU est mis en œuvre</b>	Disponibilité du rapport d'évaluation des performances annuelles	1	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	DPRESE
	<b>Le plan directeur de recherche sur la CMU est mis en œuvre</b>	Niveau de mise en œuvre du plan directeur de recherche sur la CMU	3	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>-1</b>	DPRESE

Dans le cadre de la coordination de la CMU et conformément au cadre de suivi et d'évaluation de l'Agence, plusieurs activités ont été mises en œuvre au cours de ce quatrième trimestre 2019.

L'Agence de la CMU a procédé à une évaluation des organisations mutualistes à base communautaire en vue d'apprécier leur niveau de fonctionnalité. En effet à travers une collecte active des données des mutuelles de santé et des unions départementales de mutuelles de santé, il s'est agi de passer en revue

l'ensemble de leur données techniques, financières, administratives et comptables. Cette activité s'est déroulée dans toutes les régions du pays en plusieurs phases, conduite par les équipes l'Agence de la CMU, accompagnées des acteurs mutualistes eux-mêmes, afin de procéder à une vérification, un contrôle et une collecte des données au niveau de l'ensemble des organisations mutualistes des 14 régions du Sénégal.

Outre cette activité, l'Agence de la CMU à travers sa Direction en charge de la Planification a procédé à la mise à jour du plan de travail annuel de l'Agence Française de Développement (AFD). À travers une série d'échanges entre le partenaire et les entités bénéficiaires de l'Agence de la CMU, les activités à financer au cours de l'année 2020 ont été validées d'un commun accord et le PTA est soumis à l'avis de non objection de l'AFD.

L'Agence de la CMU a aussi coordonné avec le projet CHAI, la mise en place et le développement de l'outil de cartographie des ressources financières de la CMU de même que l'évaluation de la prise en charge des soins des enfants âgés de moins de 5 ans dans la région de Dakar. Ces différents travaux toujours en cours de réalisation, seront bouclés au cours du premier trimestre 2020.

Conformément au Plan Directeur de Recherche, une étude a été bouclée et plusieurs autres sont en cours de réalisation. Il s'agit de :

- L'étude sur la protection financière et l'impact du régime de couverture maladie universelle sur les membres du secteur informel, Sénégal : le rapport est disponible et cette étude a été menée dans les zones d'intervention du projet Doolel CMU en collaboration avec la Banque Mondiale et sur financement de la JICA.
- L'étude des coûts des prestations de soins : le processus de recrutement des équipes de collecte complémentaire, de prétraitement et de saisie des données est enclenché sur financement de la Banque Mondiale. Une réunion de partage sur l'état d'avancement de l'étude s'est tenue à l'Agence de la CMU le 13 Décembre 2019.
- L'étude portant sur l'analyse des politiques d'assistance médicale dans le contexte de la CMU, cas des bénéficiaires du PNBSF et des enfants âgés de moins de 5 ans : les enquêteurs ont été recrutés et formés, la collecte des données au niveau des 7 régions qui étaient ciblées et des missions de supervision des enquêtes de terrain ont été effectuées. Il reste le traitement, l'analyse et l'élaboration du rapport de l'étude.

Dans le cadre du déploiement de la plateforme SIGICMU, des avancés ont été notées notamment, la supervision des travaux d'intégration des différents modules du SIGICMU (GESTAM, SITFAC, SIBIO) avec le prestataire SYNAPSYS ainsi que la préparation de la phase pilote de déploiement du SIGICMU. Au-delà de ces interventions, la plateforme SIGICMU a fait l'objet de présentation aux partenaires impliqués dans le processus de mise en œuvre de ce système. Il s'agit notamment de l'ADIE, de l'Ordre des médecins, du Ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications entre autres.

## **2.4.2 Gouvernance des organisations mutualistes**

**Tableau 12 : Situation des agréments des organisations mutualistes**

<b>REGIONS</b>	<b>Nombre de MS existantes</b>	<b>MS fonctionnelles</b>	<b>Nombre de MS agréées</b>	<b>Nombre de Dossiers de MS en cours de traitement</b>	<b>Nombre d'Unions agréées</b>	<b>Nombre de MS appuyées pour la constitution de leur dossier d'agrément</b>
<b>DAKAR</b>	86	81	72	1	4	-
<b>DIOURBEL</b>	70	66	70	-	3	-
<b>FATICK</b>	40	40	39	1	3	-
<b>KAFFRINE</b>	32	32	32	-	4	-
<b>KAOLACK</b>	41	41	41	-	3	-
<b>KEDOUGOU</b>	19	17	18	-	3	1
<b>KOLDA</b>	43	43	43	-	3	-
<b>LOUGA</b>	60	57	60		3	
<b>MATAM</b>	26	26	22	5	3	4
<b>SAINT LOUIS</b>	48	47	48	-	3	-
<b>SEDHIOU</b>	43	43	43	-	3	-
<b>TAMBACOUNDA</b>	47	45	46	1	4	-
<b>THIÈS</b>	90	80	72	8	3	-
<b>ZIGUINCHOR</b>	31	31	31	-	3	
<b>TOTAL</b>	<b>676</b>	<b>649</b>	<b>637</b>	<b>16</b>	<b>45</b>	<b>5</b>

L'agrément et l'immatriculation des mutuelles de santé, ainsi que celles des structures faitières revêtent un caractère obligatoire et permettent d'exercer la fonction assurantielle, celle d'intermédiation et de représentation, conformément à la réglementation en vigueur dans le domaine.

La situation des agréments et de la fonctionnalité des mutuelles de santé n'a pas connu de changement au quatrième trimestre 2019. En effet, le Sénégal qui compte 676 mutuelles de santé depuis 2017, en compte 39 qui ne disposent pas d'agrément. Les 13 mutuelles de santé n'ayant pas encore déposé leur dossier d'agrément sont localisées dans la Région de Dakar.

Le nombre de mutuelles de santé non fonctionnelles est de 27, ainsi 96% des mutuelles de santé sont donc considérées fonctionnelles. Ce sont les Régions de Dakar et Thiès qui abritent le plus de mutuelles de santé non fonctionnelles avec respectivement cinq (05) et huit (08).

Si toutes les mutuelles de santé ne sont pas agréées et fonctionnelles, tel n'est pas le cas des unions départementales de mutuelles de santé qui disposent toutes de leur agrément sur l'ensemble du territoire national et sont toutes fonctionnelles.

**Tableau 13 : Situation des conventions signées entre les mutuelles de santé et les prestataires de services de santé**

REGIONS	MS fonctionnelles	Total conventions signées entre MS et PS	Total conventions signées entre MS et CS	Officines ayant signé des conventions avec MS	Total conventions signées entre officines et MS	Structures de soins privées ayant signé des conventions avec les MS	Total conventions signées entre structures de soins privées et MS
DAKAR	81	168	117	117	117	49	49
DIOURBEL	66	144	81	40	393	0	0
FATICK	40	107	30	39	57	7	7
KAFFRINE	32	150	34	12	23	0	0
KAOLACK	41	128	45	38	108	13	142
KEDOUGOU	17	34	19	3	20	0	0
KOLDA	43	71	32	65	65	0	0
LOUGA	57	93	63	30	64	1	0
MATAM	26	84	23	43	41	0	0
SAINT LOUIS	47	134	31	16	34	0	0
SEDHIOU	43	90	47	11	65	0	0
TAMBACOUNDA	45	128	45	28	75	3	4
THIÈS	80	222	90	129	129	12	32
ZIGUINCHOR	31	143	39	24	91	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>649</b>	<b>1696</b>	<b>696</b>	<b>595</b>	<b>1282</b>	<b>85</b>	<b>234</b>

Le nombre d'officines ayant signé de convention avec les mutuelles de santé est de 595 sur l'ensemble du territoire national soit une proportion de 56% rapporté à l'ensemble des officines existantes.

Les conventions signées entre les structures de soins privées et les mutuelles de santé a augmenté au quatrième trimestre 2019 avec 234 conventions au total. Avec le projet pilote d'intégration du secteur privé dans le dispositif de la CMU, les 14 mutuelles de santé du Département de Kaolack ont signé des conventions avec des structures privées de santé. Dans la Région de Thiès, les mutuelles de santé ont signé 46 conventions avec les officines au cours de ce quatrième trimestre 2019.

**Tableau 14 : Situation des conventions signées entre les unions départementales de mutuelles de santé et les prestataires de services de santé**

REGIONS	Unions départementales de MS fonctionnelles	Etablissements publics de santé (EPS 1, 2 et 3) existents	Total conventions signées entre UDMS et EPS	Officines ayant signé des conventions avec UDMS	Total conventions signées entre officines et UDMS	Structures de soins privées ayant signé des conventions avec les UDMS	Total conventions signées entre structures de soins privées et UDMS

<b>DAKAR</b>	4	15	6	3	3	2	2
<b>DIOURBEL</b>	3	3	6	40	41	0	0
<b>FATICK</b>	3	1	10	10	17	2	2
<b>KAFFRINE</b>	4	1	9	12	23	0	0
<b>KAOLACK</b>	3	2	0	7	20	3	3
<b>KEDOUGOU</b>	3	0	3	16	16	0	0
<b>KOLDA</b>	3	2	3	5	5	0	0
<b>LOUGA</b>	3	2	3	26	26	0	0
<b>MATAM</b>	3	5	5	6	6	0	0
<b>SAINT LOUIS</b>	3	3	3	3	3	0	0
<b>SEDHIOU</b>	3	1	6	7	7	0	0
<b>TAMBACOUNDA</b>	4	1	4	10	10	0	0
<b>THIÈS</b>	3	3	3	4	4	0	0
<b>ZIGUINCHOR</b>	3	2	6	9	9	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>	<b>41</b>	<b>67</b>	<b>158</b>	<b>190</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

Toutes les Unions Départementales de mutuelles de santé sont fonctionnelles et ont signé des conventions avec des Etablissements Publics de Santé (EPS) pour la prise en charge du paquet complémentaire. La région de Kédougou reste la seule dont les UDMS n'ont signé aucune convention avec un EPS, car cette région a la particularité de n'abriter, pour l'heure, aucun EPS.

Dans la région de Kaolack, l'Union Régionale des mutuelles de santé a signé une convention avec l'EPS. Cette convention est utilisée par toutes les UDMS de la région.

Le nombre d'officines ayant signé des conventions avec les UDMS est de 158 sur les 1.063 officines existantes, soit 15%.

Dans la région de Fatick, l'UDAM de Foundiougne a signé une convention avec deux structures privées pour la fourniture de prestations dans le cadre de la prise en charge du paquet complémentaire.

**Tableau 15 : Situation du fonctionnement des instances de coordination et de suivi de la CMU au niveau opérationnel au quatrième trimestre**

REGIONS	Nombre de réunions de Conseil d'Administration (CA) des MS tenues	Nombre de réunions de CA des UDMS tenues	Nombre de réunions de comités départementaux de suivi de la CMU (CDS) tenues	Nombre de réunions de comités régionaux de suivi de la CMU (CRS) tenues	Nombre de réunions de comités locaux de suivi de la CMU (CLS) tenues	Nombre de réunions du Service régional de la CMU tenues
<b>DAKAR</b>	22	3	-	-	-	6
<b>DIOURBEL</b>	61	3	-	-	-	8
<b>FATICK</b>	29	3	-	-	-	6
<b>KAFFRINE</b>	1	5	-	-	-	3
<b>KAOLACK</b>	30	7	-	-	-	9
<b>KEDOUGOU</b>	44	14	-	-	-	4
<b>KOLDA</b>						

<b>LOUGA</b>	-	3	-	-	-	-	3
<b>MATAM</b>	35	3	-	-	-	-	7
<b>SAINT LOUIS</b>	4	3	-	-	-	-	6
<b>SEDHIOU</b>	10	4	-	-	-	-	1
<b>TAMBACOUNDA</b>	-	4	-	-	-	-	3
<b>THIÈS</b>	53	3	1	-	-	-	3
<b>ZIGUINCHOR</b>	29	3	-	-	-	-	3
<b>TOTAL</b>	<b>296</b>	<b>55</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>56</b>

Les Services régionaux ont appuyé la tenue de 296 réunions de Conseil d'Administration (CA) de mutuelles de santé et 55 réunions de CA d'UDMS. Toutefois, la fonctionnalité de ces cadres reste faible et il est noté des confusions sur la périodicité de tenue des ces instances selon le règlement.

Les réunions de comité régional de suivi (CRS) et comité départemental de suivi (CDS) sont rarement tenues suivant la périodicité requise. Au cours de ce dernier trimestre 2019, une seule réunion de CDS a été tenue sur l'ensemble du territoire national dans la région de Thiès.

Pour rappel, les réunions de CDS doivent se réunir chaque trimestre et dans chaque département. Aucune réunion de CRS ou de CLS n'a été tenue. Le principal motif évoqué pour expliquer cet état de fait est la quasi absence de financement dédié.

#### **2.4.3 Appui des partenaires**

L'Agence nationale de la CMU collabore avec des partenaires techniques et financiers stratégiques. Ainsi, en plus du budget alloué par l'Etat d'un montant de vingt (20) milliards pour l'année 2019, l'Agence a bénéficié, depuis le premier trimestre 2019 de financement de ses partenaires techniques et financiers à travers le PFSN/Banque mondiale, la JICA, l'USAID entre autres.

Il faut noter l'octroi particulier de la JICA d'un montant de 360 millions pour le financement du développement de l'entrepôt de données du SIGCMU en complément de l'appui conséquent de la Banque mondiale pour la mise en place de ce système d'information. La JICA a aussi appuyé les équipes de l'Agence de la CMU dans leur renforcement de capacités à travers un voyage d'étude au Japon sur la thématique de la couverture sanitaire universelle.

Le PFSN en plus de l'appui précité, a assuré le financement de l'intervention pilote d'intégration de la gestion des initiatives de gratuité dans le système assurantiel avec la prise en charge des cotisations des enfants de moins de moins de 5 ans et des bénéficiaires du PNBSF dans le Département de Kaffrine.

Il faut aussi noter l'apport des services déconcentrés de l'administration, des mécènes, des associations communautaires comme le Réseau Oyofal Paj et des organisations comme World Vision, Save The

Children dans la mise en œuvre des activités des services régionaux de l'Agence de la CMU dans leurs zones d'intervention respectives.

**Tableau 16 : Situation des interventions des partenaires au niveau opérationnel**

REGIONS	PARTENAIRES INTERVENANTS	Y-A-T-IL UNE REPRÉSENTATION LOCALE DU PARTENAIRE ? <i>(Préciser la ville si oui)</i>	EXISTENCE D'UNE CONVENTION ENTRE LE SRCMU ET LE PARTENAIRE ? (OUI / NON)	DOMAINES / AXES D'INTERVENTION	RÉSULTATS DE L'INTERVENTION DES PARTENAIRE	MONTANT FINANCIÉ DURANT LE TRIMESTRE (si applicable)
DIOURBEL	USAID/Abt	Non	Non	Renforcement du système santé (RSS+)	Les plans d'action des UDMS sont élaborés avec l'appui de RSS+. Les activités éligibles sont répertoriées.	370 000
					Orientation des relais communautaires des Districts de Touba, Diourbel et Bambe	
					Tenue des réunions de CA des UDMS	955 000
					Organisation d'une campagne de communication de proximité dans toute la région.	3 400 000
	JICA Projet Doleel CMU	Oui	Non	Renforcement des capacités du système d'assurance maladie et des initiatives de gratuité	Organisation d'une session de formation des gérants et administrateurs de MS sur la plateforme SUNUCMU	
	GRAIM	Non	Non		Organisation de sessions de formation des prestataires du District de Mbacké sur la CMU	
KAFFRINE	Banque Mondiale	Non	Non	Appui aux initiatives mutualistes	Mission d'appui conseil des MS de Mbacké	156 000
				Enrôlement des enfants de moins de 5ans et Pec des BSF et CEC dans les MS	Les mutuelles de santé sont subventionnées	254 871 000
KAOLACK	USAID/Abt	KAOLACK	Non	Communication et sensibilisation Supervision conjointe	Prestations des enfants âgés de moins de 5ans	Le PC est pris en charge
	USAID/SHOPS+	KAOLACK	Non	Implication prestataires privés dans la CMU	Attribution de matériels	86 948 050
	Réseau Oyofal Paj	KAOLACK	Non	Renforcement de capacités	Tenue d'une réunion de suivi des conventions SPS-MS	485 040
KEDOUGOU	USAID/Abt	Kédougou	Non	Communication	1 émission radiophonique d'une heure est déroulée	
	Word Vision	Kédougou	Non	Sensibilisation	Les AVECS du département de Saraya sont	-

					sensibilisées sur les MS	
<b>Association régionale des Imams</b>	Kédougou	Non	Sensibilisation	Des personnes sensibilisées commencent à adhérer et à cotiser aux MS	<b>325 000</b>	
	KEOH	Oui	Non	Sensibilisation et Photographie gratuite aux bénéficiaires des MS	Des centaines de personnes sont sensibilisées sur la CMU et 51 photos sont délivrées	<b>75 500</b>
<b>LOUGA</b>	<b>Mairie de Louga</b>	Collectivité locale de Louga	Oui	Enrôlement d'indigents (élèves, ndongos Daara et bénéficiaires classiques), Dotation informatique	Enrôlement de 5000 élèves du primaire et 3000 ndongos Daara	<b>8 000 000</b>
<b>MATAM</b>	<b>USAID/Abt</b>	Non	Non	Renforcement du système	Une supervision des 26 mutuelles de santé de la région	<b>820 150</b>
					Trois réunions de CA des Unions départementales	<b>920 000</b>
					Un atelier d'élaboration des plans des Plans de plaidoyer des UDMS	<b>478 000</b>
					Un atelier d'élaboration des plans des Plans de travail MS	<b>442 000</b>
<b>THIÈS</b>	<b>USAID/Abt</b>	Oui	Non	Renforcement du système de santé	Rencontre de partage entre les GPF et la MS Werlé	<b>6 459 350</b>
					Mise en œuvre d'une campagne de communication de proximité	
					Tenue d'un atelier sur les relations contractuelles dans le district de Popenguine	
					Rencontre d'évaluation du plan d'action des UTG	
					Atelier de formation des UTG sur la planification	
	<b>JICA</b>	Oui	Non	Renforcement des capacités du système d'assurance maladie et des initiatives de gratuité	Tenue de la réunion du CA de l'UDMS de Mbour	
					Mission d'appui conseil aux MS du département de Mbour	
	<b>GRAIM</b>	Oui	Non	Renforcement de capacités / Appui au fonctionnement des UTG	Mission d'appui conseil aux MS	<b>1 315 000</b>
					Rencontre de partage du plan d'action régional	
					Formation des gérants des MS du département de Tivaouane	

<b>ZIGUINCHOR</b>	<b>USAID/GoTAP</b>	La région médicale est le point focal	Oui	Communication/Coordination et gouvernance/Equipement d'organisations mutualistes	Un lot de 31 ordinateurs portables et de supports de communication (T-shirt, casquettes, flyers) réceptionné par le Service régionale	<b>7 524 000</b>
	<b>USAID/RSS+</b>	Oui	Non	Communication/Coordination et gouvernance/Formation	Appui à la tenue de 05 ateliers de planification, d'échange et de formation (cf. Tableau 26)	<b>2 100 775</b>
	<b>USAID/Saabuninmmaa</b>	Oui		Communication/Coordination et gouvernance/Equipement d'organisations mutualistes	Appui à la tenue d'un atelier de formation sur les techniques d'archivage Dotation en supports d'archivage, fournitures de bureau et outils de gestion	<b>4 800 000</b>

Les interventions des partenaires ont concerné des domaines variés tels que : les appuis aux missions de supervision des mutuelles de santé, la sensibilisation, le plaidoyer, le renforcement de capacités des acteurs mutualistes, l'appui à la tenue des réunions des instances mutualistes (MS et UDMS), etc.

### **3. POINTS FORTS / ACQUIS**

Au cours de ce quatrième trimestre de 2019, les points forts relevés sont les suivants :

- Apurement et mise à jour des bases de données des organisations mutualistes : la collecte sur site des données, dans le cadre de la mission de vérification des données des organisations mutualistes aura permis de procéder à une mise à jour des données de routine jusqu'ici transmises dans le cadre du suivi.
- Renforcement de la visibilité et de la traçabilité des ressources financières de la CMU : l'outil de cartographie des ressources financières de l'Agence de la CMU, bien qu'il ne prenne pas en compte les autres flux financiers (mutuelles de santé, collectivités, population, etc.), permet d'avoir une visibilité et une traçabilité des ressources financières utilisées ou prévues pour les activités de mise en œuvre de la CMU, par source de financement de 2017 à 2020.

### **4. LEÇONS APPRISES / BONNES PRATIQUES**

Au cours de l'exécution des activités de ce quatrième trimestre 2019, il est relevé comme leçons apprises, entre autres :

- La nécessité de pérenniser la descente sur site, au niveau opérationnel, pour accompagner les acteurs dans la tenue de leurs outils de gestion des données techniques, administratives, financières et comptables en vue d'une meilleure fiabilité de leur système d'information.
- L'organisation de rencontres sur les relations contractuelles permet d'échanger sur les difficultés identifiées dans la mise en œuvre de la convention entre mutuelles et prestataires de soins et ainsi proposer des solutions.
- Le voyage d'étude et d'échanges des Services régionaux de Tambacounda, de Kaffrine et des PCA des unions départementales a favorisé la compréhension du fonctionnement des mécanismes des champs collectifs. Ces échanges vont permettre la réplique de la pratique des champs collectifs dans la région de Tambacounda et éventuellement sa mise à l'échelle dans toute la région de Kaffrine.

### **5. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET SOLUTIONS PROPOSÉES**

**Tableau 17 : Plan de résolution des problèmes au quatrième trimestre 2019**

	PROBLÈMES RENCONTRÉS / CONTRAINTES	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS PRÉCONISÉES	ÉCHEANCIER DE MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES NÉCESSAIRES	PARTIES PRENANTES	RESPONSABLE
ASSURANCE MALADIE	Faiblesse du taux de recouvrement des cotisations	Les MS ne mènent pas d'activités de collecte	Renforcer la communication de proximité Appuyer les mutuelles de santé à élaborer un plan	Premier trimestre 2020	-	Service régional UDMS Partenaires	ACMU

PROBLÈMES RENCONTRÉS / CONTRAINTES	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS PRÉCONISÉES	ÉCHEANCIER DE MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES NÉCESSAIRES	PARTIES PRENANTES	RESPONSABLE
	Absence de plan d'action clairement axé sur la collecte des cotisations et la mobilisation de fonds	d'action pour la collecte des cotisations (annexé au budget prévisionnel) Appuyer financièrement les mutuelles de santé dans la mise en œuvre de leurs activités de communication Instaurer une politique de fidélisation des membres			techniques et financier	
Le faible niveau d'enrôlement des élèves et du renouvellement de leurs cotisations	-Le non-respect de clauses de l'arrêté interministériel, - la faible appropriation de la CMU-Elève programme par les autorités académiques	Faire un plaidoyer auprès des responsables académiques ; Impliquer les gouvernements scolaires et autres structures scolaires pour l'intégration de l'affiliation dans les frais d'inscription	Premier trimestre 2020		Autorités administratives, territoriales et académiques, SR, IA, UR, UD, MS, établissements scolaires	SR
Difficultés à disposer des données en lien avec les prestations pour la majorité des mutuelles de santé	Factures non reçues dans les délais requis /Manque de suivi des conventions	- Sensibiliser les prestataires de soins, à travers les réunions de coordination et les rencontres de suivi des conventions	Premier trimestre 2020	-	RM, DS, MS, UDMS, PTF	SR
Arrêt de prestation	Non-paiement des subventions aux mutuelles	Diligenter le paiement des subventions	A partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2020	-	ACMU, UNAMU SC	ACMU
Difficultés dans le contrôle des factures	Non formation des RAF nouvellement nommés	Former tous les RAF en vérification et contrôle des factures	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2020	-	CSI, SR, DO	CSI

	PROBLÈMES RENCONTRÉS / CONTRAINTES	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS PRÉCONISÉES	ÉCHEANCIER DE MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES NÉCESSAIRES	PARTIES PRENANTES	RESPONSABLE
		Absence d'harmonisation des tarifs des structures par niveau et disparité dans la présentation des états récapitulatifs	Proposer et signer une convention de tarifs CMU à chaque niveau de la pyramide sanitaire	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars	-	DO, DCM, DG, MSAS	ACMU
CONTRÔLE MÉDICAL	Non tenue des missions prévues de contrôle médical sur site	Difficulté dans la mobilisation des ressources financières pour le contrôle médical/ Protocoles en révision	Mettre à disposition le budget/ Finaliser les protocoles de contrôle	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2020	-	DAF, DCM, SR	DCM
COMMUNICATION	Difficultés dans la mise en œuvre des activités planifiées	Insuffisance de financement des activités	Mettre en place un budget annuel pour les activités de communication  Plaidoyer auprès des PTF pour appuyer les MS dans la mise en œuvre des activités de sensibilisations	De janvier à décembre 2020	Voir PTA	ACMU SR PTF	DG
	Insuffisance de moyens logistiques au niveau des services régionaux pour la mise en œuvre des activités de communication	Véhicules insuffisants	Renforcer la logistique	Durant toute l'année		DAF, DG	ACMU
PILOTAGE ET COORDINATION	Léthargie dans le fonctionnement des instances des MS et des Unions	Manque de motivation de certains administrateurs	Renouveler les instances des MS/Organiser des rencontres de renforcement de compétence/ Organiser les AGR des MS	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2020		MS, UDMS, Autorités territoriales, SR, DO	SR

PROBLÈMES RENCONTRÉS / CONTRAINTES	CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS PRÉCONISÉES	ÉCHEANCIER DE MISE EN ŒUVRE	RESSOURCES NÉCESSAIRES	PARTIES PRENANTES	RESPONSABLE
Difficultés dans le respect de l'organisation des comités de suivi sur la CMU (CRS, CDS, CLS)	- Manque de financement - Absence de PTF - Conflit d'agenda	Améliorer la planification des activités  Utiliser les ressources des partenaires pour l'organisation des réunions	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 mars 2020	Budget planifié	SR, DO, DPRESE , DG	ACMU

## 6. PERSPECTIVES

Les perspectives du prochain trimestre sont entre autres :

- L'analyse des données des organisations mutualistes ;
- La tenue de la revue des performances de l'année 2019 et de l'élaboration du PTA 2020 ;
- Le partage des résultats de la cartographie des ressources ;
- Le renforcement de la communication auprès des autorités académiques, des parents d'élèves pour la redynamisation de la CMU-élève ;
- L'appui à l'informatisation de la gestion des mutuelles de santé et des unions de mutuelles de santé en renforçant les capacités des gestionnaires et à travers les missions d'appui-conseil ;
- L'organisation de l'atelier de partage sur les modalités de mise en œuvre de la CMU-Daara ;
- Le renforcement de la communication à tous les niveaux ;
- La multiplication des actions de plaidoyer à l'endroit des collectivités territoriales pour l'appui aux mutuelles de santé, avec l'implication des autorités administratives ;
- La poursuite de l'orientation des acteurs mutualistes sur la plateforme SUNUCMU ;
- La réception et le déploiement des différents sous-systèmes d'information qui composent le SIGICMU ;
- La mise en œuvre du plan de communication sur la plateforme SunuCMU avec la formation des acteurs, la participation à des forums et autres rencontres de vulgarisation dans les média.

## **CONCLUSION**

Le quatrième trimestre de l'année 2019 a été marqué par l'organisation de la mission de collecte et de vérification des données des organisations mutualistes. Elle aura permis de relever les points forts dans la mise en œuvre de la politique mais aussi de déceler des disfonctionnements au niveau des organisations mutualistes. Cette mission aura surtout eu le mérite de permettre aussi bien aux équipes de l'Agence de la CMU qu'aux acteurs mutualistes de faire un état de lieux du niveau de fonctionnalité des organisations mutualistes et de proposer des solutions pour lever les goulots d'étranglement identifiés.

Dans le cadre du déploiement du SIGICMU, le focus a été mis sur l'intégration des différents modules et ce processus se poursuivra également durant les mois à venir.

Le taux de couverture de la population à travers les mutuelles de santé qui est maintenant à 17,4%, a connu une baisse par rapport au résultat du trimestre précédent. Il convient juste de souligner que cette relative baisse s'explique par le fait que ces résultats sont issus du nettoyage et de la mise à jour de la base de données des mutuelles de santé.

Au vu de ces résultats, des efforts supplémentaires devront être consentis dans les mois à venir notamment par le renforcement des stratégies de communication et de marketing social, la mobilisation des subventions des cotisations, l'enrôlement administratif de la 4<sup>ème</sup> génération des bénéficiaires du PNBSF et des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> vagues de détenteurs de la CEC.

À travers le renforcement du contrôle, l'Agence de la CMU compte mettre l'accent sur la rationalisation des ressources financières dédiées à la prise en charge des soins de santé des populations.



## ANNEXES

### ANNEXE 1 : Situation détaillée des bénéficiaires des mutuelles de santé à base communautaire

RÉGIONS	NOMBRE BENEFICIAIRES CLASSIQUES			NOMBRE BENEFICIAIRES DU PNBSF			NOMBRE BENEFICIAIRES CEC			NOMBRE AUTRES INDIGENTS		
	T3 EVALUATION	DONNÉES DERNIER TRIMESTRE	TOTAL 2019	T3 EVALUATION	DONNÉES DERNIER TRIMESTRE	TOTAL 2019	T3 EVALUATION	DONNÉES DERNIER TRIMESTRE	TOTAL 2019	T3 EVALUATION	DONNÉES DERNIER TRIMESTRE	TOTAL 2019
DAKAR	113 244	13 679	126 923	159 815	447	160 262	1 648	2 114	3 762	3 851	3 882	7 733
DIOURBEL	87 288	691	87 979	108 203	1 104	109 307	1 199	-	1 199	2 322	-	2 322
FATICK	95 965	580	96 545	105 177	-	105 177	1 462	-	1 462	2 661	-	2 661
KAFFRINE	75 679	9 110	84 789	103 845	49 385	153 230	1 132	230	1 362	96	48	144
KAOLACK	112 328	11 324	123 652	117 104	80 979	198 083	749	-	749	2 292	605	2 897
KÉDOUGOU	9 919	638	10 557	23 493	7 900	31 393	435	338	773	220	-	220
KOLDA	44 604	816	45 420	56 154	-	56 154	581	-	581	4 218	-	4 218
LOUGA	87 293	497	87 790	50 703	-	50 703	952	-	952	1 023	-	1 023
MATAM	19 510	881	20 391	63 857	-	63 857	1 147	-	1 147	1 597	-	1 597
SAINTE-LOUIS	25 025	2 061	27 086	63 291	1 305	64 596	2 032	145	2 177	1 492	543	2 035
SÉDHIOU	5 583	1 237	6 820	33 479	3 452	36 931	539	98	637	1 408	-	1 408
TAMBACOUNDA	16 190	-	16 190	84 634	9 078	93 712	4 261	-	4 261	69	-	69
THIÈS	165 879	909	166 788	74 022	784	74 806	1 704	-	1 704	1 843	626	2 469
ZIGUINCHOR	34 194	1 404	35 598	96 847	6 336	103 183	1 703	654	2 357	852	-	852
<b>TOTAL</b>	<b>892 701</b>	<b>43 827</b>	<b>936 528</b>	<b>1 140 624</b>	<b>160 770</b>	<b>1 301 394</b>	<b>19 544</b>	<b>3 579</b>	<b>23 123</b>	<b>23 944</b>	<b>5 704</b>	<b>29 648</b>
RÉGIONS	NOMBRE ELEVES			NOMBRE NONGOS DAARA			NOMBRE D'ENFANTS DE 0-5 ANS INSCRITS DANS LES MS			TOTAL BENEFICIAIRES MS À BASE COMMUNAUTAIRE		
	T3 EVALUATION	DONNÉES DERNIER TRIMESTRE	TOTAL 2019	T3 EVALUATION	DONNÉES DERNIER TRIMESTRE	TOTAL 2019	T3 EVALUATION	DONNÉES DERNIER TRIMESTRE	TOTAL 2019	T3 EVALUATION	DONNÉES DERNIER TRIMESTRE	TOTAL 2019
DAKAR	28 428	4 383	32 811	-	413	413	-	-	-	306 986	24 918	331 904
DIOURBEL	9 270	624	9 894	-	-	-	-	-	-	208 281	2 419	210 700
FATICK	30 746	-	30 746	-	96	96	-	-	-	236 011	676	236 687
KAFFRINE	15 167	133	15 300	-	714	714	-	18 175	18 175	195 919	77 795	273 714
KAOLACK	16 164	655	16 819	-	188	188	-	-	-	248 637	93 751	342 388
KÉDOUGOU	10 149	684	10 833	-	-	-	-	-	-	44 216	9 560	53 776
KOLDA	2 452	1 666	4 118	-	-	-	-	-	-	108 009	2 482	110 491
LOUGA	6 752	5 446	12 198	-	577	577	-	-	-	146 723	6 520	153 243
MATAM	9 025	320	9 345	-	-	-	-	-	-	95 136	1 201	96 337
SAINTE-LOUIS	11 731	987	12 718	-	-	-	-	-	-	103 571	5 041	108 612
SÉDHIOU	3 735	308	4 043	-	-	-	-	-	-	44 744	5 095	49 839
TAMBACOUNDA	10 159	280	10 439	-	-	-	-	-	-	115 313	9 358	124 671
THIÈS	12 140	-	12 140	-	-	-	-	-	-	255 588	2 319	257 907
ZIGUINCHOR	6 649	1 289	7 938	-	-	-	-	-	-	140 245	9 683	149 928
<b>TOTAL</b>	<b>172 567</b>	<b>16 775</b>	<b>189 342</b>	<b>-</b>	<b>1 988</b>	<b>1 988</b>	<b>-</b>	<b>18 175</b>	<b>18 175</b>	<b>2 249 379</b>	<b>250 818</b>	<b>2 500 197</b>

## **ANNEXE 2 : Situation des bénéficiaires de l'ensemble des mutuelles de santé en 2019**

<b>TOTAL BENEFICIAIRES DES MUTUELLES DE SANTÉ À BASE COMMUNATAIRE EN 2019</b>	<b>2 500 197</b>
<b>TOTAL BENEFICIAIRES DES MUTUELLES DE SANTÉ D'ENVERGURE NATIONALE AU PREMIER FRANCS EN 2020</b>	<b>316 211</b>
<b>TOTAL BENEFICIAIRES DANS LES MUTULLES DE SANTÉ EN 2019</b>	<b>2 816 408</b>

**ANNEXE 3 : Situation des bénéficiaires des mutuelles de santé à jour de leur cotisation en 2019**

RÉGIONS	Nombre de Bénéficiaires classiques à jour	Nombre d'élèves à jour	Nombre de bénéficiaires CMU-Daara	Nombre de bénéficiaires 0-5 ans dans les MS	TOTAL BENEFICIAIRES À JOUR DE LEUR COTISATION
<b>DAKAR</b>	27 980	23 643	413	0	<b>52 036</b>
<b>DIOURBEL</b>	43 797	5 535	0	0	<b>49 332</b>
<b>FATICK</b>	59 546	16 062	96	0	<b>75 704</b>
<b>KAFFRINE</b>	53 472	1 513	714	18175	<b>73 874</b>
<b>KAOLACK</b>	41 738	13 610	188	0	<b>55 536</b>
<b>KÉDOUGOU</b>	5 114	8 707	0	0	<b>13 821</b>
<b>KOLDA</b>	17 502	3 187	0	0	<b>20 689</b>
<b>LOUGA</b>	22 762	6 451	577	0	<b>29 790</b>
<b>MATAM</b>	13 916	3 996	0	0	<b>17 912</b>
<b>SAINT-LOUIS</b>	12 106	10 009	0	0	<b>22 115</b>
<b>SÉDHIOU</b>	2 122	4 273	0	0	<b>6 395</b>
<b>TAMBACOUNDA</b>	8 881	3 273	0	0	<b>12 154</b>
<b>THIÈS</b>	46 665	9 987	0	0	<b>56 652</b>
<b>ZIGUINCHOR</b>	8 286	9 132	0	0	<b>17 418</b>
<b>TOTAL</b>	<b>363 887</b>	<b>119 378</b>	<b>1 988</b>	<b>18 175</b>	<b>503 428</b>